

Nous voulons une École (de la maternelle à l'Université) pour l'épanouissement de tous : Abandon du projet de loi Blanquer ! Retrait des réformes du lycée et de Parcoursup !

Le gouvernement construit une école toujours plus sélective qui pénalisera particulièrement les élèves de Seine-Saint-Denis. Après la réforme du collège, les réformes du lycée et la sélection à l'Université, c'est la loi Blanquer dite «École de la confiance». Dans leurs mobilisations, les personnels et les parents d'élèves montrent leur détermination à lutter pour un service public d'Éducation de qualité et pour des moyens pérennes pour les établissements notamment ceux qui relèvent de l'éducation prioritaire.

Un objectif : la disparition des directeurs ?

L'article 6 de la loi Blanquer propose de mettre les écoles sous la tutelle des principales et principaux des collèges : les missions des directrices et directeurs d'école seraient donc remises en cause ! Les directions d'école jouent pourtant au quotidien un rôle essentiel auprès des familles, et des équipes enseignantes. Les écoles transformées en EPSF serviraient à former les élèves aux savoirs dits «fondamentaux» réduits au «lire, écrire, compter et respecter autrui» et l'augmentation du nombre d'élève par classes (en maternelle et en primaire) serait facilité.

Pas un lycée à la carte mais un lycée du tri social ?

La réforme du bac, par la diminution du nombre d'épreuves nationales et anonymes et l'augmentation du contrôle continu local, va dynamiter le bac en lui enlevant son caractère national.

Le nouveau lycée prétendument à la carte va augmenter les inégalités sociales entre « les initiés » qui choisiront les bons parcours et les autres. Il augmentera également les inégalités territoriales puisque tous les lycées ne pourront pas présenter la même offre !

Dans la voie professionnelle, il y aura une difficulté d'accès aux études supérieures (BTS, université) du fait d'une diminution des heures de cours dans les disciplines générales et une baisse de la spécialisation des élèves avec la mise en place des familles de métiers !

Parcoursup : La sélection comme solution au manque de places à l'Université ?

A défaut d'adapter le nombre de places en licence au nombre d'étudiant·e·s, le gouvernement a fait le choix d'adapter le nombre d'étudiants au nombre de places en instaurant une sélection qui ne dit pas son nom.

Ces projets de réforme ne vont donc en rien améliorer le fonctionnement de l'École. S'ils sont mis en place, ils vont terriblement fragiliser l'avenir des élèves, notamment ceux du département. Pour s'informer et débattre, les enseignant·e·s et les parents d'élèves vous invitent à une réunion publique :

Salle des fêtes de la mairie de Montreuil
Mardi 7 mai 2019 à 19h

Les enseignant·e·s et parents mobilisé·e·s

avec la CGT-Éduc'Action, la CNT, FO (Snfolc et Snudi), la FSU (Snep, Snes et Snuipp), Sud Éducation et la FCPE

Empêcher tout discours critique

L'article 1 de la future loi « pour une école de la confiance » vise à inscrire dans la loi une obligation de réserve qui n'y figure pas. Il permettrait de donner un fondement légal à des mesures disciplinaires condamnant des personnels jugés coupables de « faits portant atteinte à la réputation du service public », expression suffisamment floue pour y inclure toute critique des politiques scolaires.

La volonté est de museler les personnels et de faire taire les critiques et les oppositions aux réformes régressives.